

Résultats du Borders Forum 2024, des 2 et 3 décembre 2024

Un "Cross-border deal" pour une Europe plus forte et plus solidaire par-delà les frontières

Plus de 300 participants se sont réunis les 2 et 3 décembre à la Cité Internationale Universitaire de Paris à l'occasion du Borders Forum, organisé sous le haut-patronage du président de la République, Emmanuel Macron, par la Mission Opérationnelle Transfrontalière¹. L'objectif : soumettre aux décideurs nationaux et européens un "Cross-border deal" pour une meilleure prise en compte des bassins de vie transfrontaliers² dans les politiques publiques, résoudre les "blocages" aux frontières qui impactent le quotidien de près de 30% de la population européenne, et redonner confiance en l'Europe.

Pour ce faire, le 3 décembre matin, les participants venus de très nombreuses frontières se sont répartis en dix ateliers thématiques pour échanger et bâtir ensemble ce "Cross-border deal". Il se compose de propositions concrètes qui ont été présentées en séquence conclusive aux représentants des institutions nationales et européennes. [Téléchargeable ici.](#)

En ouverture, **Maria-Varinia Michalun, chef d'unité Gouvernance et planification à l'OCDE**, a souligné que "la coopération transfrontalière est essentielle à l'amélioration de la compétitivité de l'Union européenne". L'OCDE évalue ainsi que les "obstacles transfrontaliers équivalent à une perte de PIB en Europe de 3%, soit un coût de 458 milliards d'euros". Aussi, il est impératif souligne-t-elle de "libérer le potentiel des régions transfrontalières, 3 millions d'emplois pourraient être créés !"

La première table-ronde s'est interrogée sur les moyens de redonner "confiance" en l'Europe. Comment développer la "citoyenneté européenne" et "transfrontalière" et aller vers "un peuple transfrontalier" en 2050 ? Selon **Gabrielle Halpern, philosophe et spécialiste du concept d'hybridation**, qui a participé aux échanges des deux premières tables-rondes, la mission n'est pas simple, mais réalisable si l'on sort des cases, qu'on transgresse les frontières, et qu'on accepte une "métamorphose réciproque".

Pour **Tibor Navracsics, ministre de l'administration publique et du développement régional, ancien Commissaire européen (Hongrie)** : "la coopération transfrontalière a une grande valeur car elle nous aide à surmonter les expériences douloureuses du passé et à développer un avenir prospère pour l'UE. Si les frontières séparent les communautés, c'est alors que nous perdons la "confiance" et cela mène à la guerre". Et de souligner que "pour atteindre cet objectif d'ici 2050, il faut démarrer dès aujourd'hui". Et **Elisa Berto**, représentant l'Eurorégion Tyrol-Haut-Adige-Trentin, de donner l'exemple de son territoire à la frontière Italie-Autriche : "c'est notre GECT qui nous a permis de créer de véritables "ponts" entre les citoyens de part et d'autre de la frontière".

Selon **Karl-Heinz Lambertz, ancien ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique, président de l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)**, l'enjeu pour l'Europe – qui, note-t-il, possède la densité de frontières la plus importante au monde - va même au-delà : "si l'UE veut se positionner dans le monde d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre alternative que de poursuivre l'intégration européenne". "Mais chaque région toute seule est marginalisée, c'est seulement en se mettant ensemble qu'elles pourront être le "fer de lance" d'une politique de cohésion territoriale forte".

¹ En partenariats avec la Commission européenne, le Programme ESPON, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Borders in Globalization (University of Victoria) et Trans-Missions.

² [Voir également ici le Manifeste de la MOT suite à son travail sur les "Bassins de vie transfrontaliers".](#)

Le deuxième débat a abordé la question de la "souveraineté" à partager par-delà les frontières. Quelle solidarité entre territoires transfrontaliers, et comment penser autrement les politiques publiques ?

Selon **Gabrielle Halpern** : "Le transfrontalier est une condition de l'Europe : les territoires transfrontaliers sont des écosystèmes de relations bilatérales sur lesquels repose la relance du projet de construction européenne. Mais j'ajouterais au terme de solidarité, celui de "réciprocité" ; des contrats de réciprocité pourraient apporter cette "confiance" dont nous avons besoin".

Et pour que la réciprocité fonctionne, ajoute **Martie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse** : "il faut aussi que les deux territoires soient gagnants". "Dans le cadre de la coopération Corse-Italie-Sardaigne : nous avons l'obligation de garantir la continuité territoriale avec le continent européen sinon c'est l'autarcie". "Comment assurer cette continuité territoriale si le ferry ne passe pas entre les deux îles ? La question des mobilités est au centre de la coopération" souligne-t-elle.

Le **président de la MOT, Christian Dupessey, maire d'Annemasse, président du Pôle métropolitain du Genevois français** donne l'exemple du Grand Genève : "Quand la dynamique genevoise absorbe la main d'œuvre frontalière et augmente le prix des logements en France, comment assurer des conditions équitables aux habitants de part et d'autre de la frontière et proposer de la cohésion sociale dans le bassin de vie ?"

Pour **Paco Boya, secrétaire général du défi démographique au sein du ministère de la transition écologique et du défi démographique (Espagne)**, "les Etats se sont construits à partir des frontières", mais pour "casser" ces frontières physiques et mentales, il faut dépasser la 'souveraineté des Etats', et déployer en priorité des projets culturels, impliquant les citoyens de part et d'autre dès le plus jeune âge : ils sont essentiels !"

Le 3 décembre, en séquence conclusive, chaque rapporteur d'ateliers a présenté les messages clés de son atelier. Divisées en trois groupes - Citoyenneté et Appartenance ; Services publics qui nous lient ; Partage de nos ressources - [leur compilation est disponible ici](#).

Lors de cette table-ronde finale, **Slawomir Tokarski, directeur de la coopération territoriale européenne, à la Commission européenne**, a indiqué qu'un premier élément de réponse est apporté par le lancement par la Commission européenne du "data hub pour les régions frontalières de l'UE"³, présenté la veille, pour répondre au besoin de collecter des données harmonisées –sur tous les thèmes et sur toutes les frontières. Il a aussi évoqué le pouvoir des émotions pour construire la confiance et la solidarité, et appelé à la participation citoyenne pour définir Interreg après 2027.

Autre élément de réponse global, **Philippe Voiry, ambassadeur pour les questions transfrontalières au Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères**, a souligné l'important travail mené par l'**eurodéputé Sandro Gozi** pour relancer le projet de règlement européen visant à résoudre les obstacles transfrontaliers, rebaptisé "BridgeEU"⁴, qui devrait aboutir dans les prochains mois. Il a appelé à réactiver les échanges culturels transfrontaliers, qui ont préexisté aux Etats ; et à mettre en place une gouvernance transfrontalière locale, afin de pouvoir planifier le développement territorial et progresser vers la solidarité financière par delà la frontière.

Pour l'eurodéputé, ". "Nous avons l'hôpital de Cerdagne à la frontière franco-espagnole comme projet "exemplaire", mais en même temps il est toujours confronté à des obstacles "inacceptables" comme celui du manque de reconnaissance des diplômes entre les personnels français et espagnol. Et il y en a d'autres !"

Avec le nouveau règlement européen, poursuit-il, "les maires qui voudront développer un transport ou un service public commun pourront le faire, avec la mise en place d'un "point de coordination national de chaque côté" qui sera là pour étudier la résolution de l'obstacle et y apporter une solution concrète.

Il a également proposé qu'au 1^{er} semestre de chaque année des agoras citoyennes se tiennent pour nourrir le débat sur l'Etat de l'Union européenne, qui a lieu en septembre chaque année.

³ Présenté à l'issue des deux premières tables-rondes. Plus d'infos : <https://urban.jrc.ec.europa.eu/across?lng=en>

⁴ Ex Proposition "FCBS", [plus d'infos ici](#).

Mais cela n'est pas suffisant. En Allemagne, "nous disposons d'une coordination interministérielle au niveau fédéral qui traite des questions transfrontalières", souligne **la ministre Juliane Seifert, secrétaire d'État, Ministère fédéral de l'Intérieur et du Territoire (Allemagne)**. Pour aller plus loin, "l'UE devrait obliger les Etats membres à se focaliser sur ces questions."

Et le **président de la MOT, Christian Dupessey**, a conclu les deux journées. Il a proposé d'élire démocratiquement les présidents de GECT (en fléchant lors des élections locales, les candidats que les collectivités délèguent). Il a appelé à élaborer une législation européenne pour la mobilité transfrontalière, à l'instar de celle qui règlemente l'itinérance numérique ; à un service publics universel à chaque frontière ; et à y coordonner les planifications écologiques. Enfin, il a appelé à soutenir l'Ukraine et les régions frontalières orientales de l'Union. "C'est donc pour répondre à tous ces enjeux, que nous lançons aujourd'hui cet appel à un "cross-border deal" en écho au "green deal" européen. Nous l'adressons aux décideurs européens, nationaux mais aussi aux élus locaux et régionaux des territoires frontaliers, et espérons être entendus à ces trois niveaux. Il faut expérimenter, décentraliser, différencier les politiques publiques pour construire une Europe plus forte, une Europe "solidaire" sur ses frontières et par-delà ses frontières !".

Plus d'information :

- ▶ Site de l'événement : <https://bordersforum.eu/>

Annexes :

- ▶ [Programme](#)
- ▶ [Dossier de presse](#)
- ▶ [Cross-border deal](#)
- ▶ [Manifeste "Bassins de vie transfrontaliers"](#)

Contact MOT :

Domitille Ayrat
Responsable Communication
+33 (0)7 80 91 47 97
domitille.ayral@mot.asso.fr



Mission opérationnelle transfrontalière
38, rue des Bourdonnais - 75001 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80 - www.espaces-transfrontaliers.eu



agence nationale
de la cohésion
des territoires



DGCL
Direction générale
des collectivités locales

